

SMI 9315.56	DOW JONES 23526.18
9346	22025
9316	22000
9286	21975
9256	21950
+0.26%	Clos hier

SOLUTIONS DE PLACEMENTS FLEXIBLES

Des opportunités pour Swiss Life

PAGE 8

RENFORCEMENT DANS LE PRIVATE BANKING Acquisition de la BC de Saint-Gall

PAGE 4

REBRANDING SUR LE MARCHÉ DES BOISSONS Le GDI devient Godrink Group

PAGE 7

PHARMACIE EN LIGNE NÉERLANDAISE Zur Rose reprend Vitalsana

PAGE 6

SUR SON SITE ALLEMAND DE WEHR Novartis supprime des emplois

PAGE 4

UN MILLIARD DE COHÉSION SUR LA TABLE Suisse-UE: «dynamique positive»

PAGE 11

APRÈS LE PIRATAGE MASSIF DE DONNÉES Une enquête lancée contre Uber

PAGE 10

ENDETTEMENT: S&P ENVISAGE UNE BAISSÉ La note d'Altice est menacée

PAGE 10

Fromagerie mobile lauréate de l'IDDEA



JEAN DAVID. Avec son projet de fromagerie mobile, il remporte le premier prix du concours genevois IDDEA 2017, qui encourage les projets de développement durable.

Le lauréat de cette sixième édition du concours IDDEA propose un fromage à raclette genevois, en payant un prix équitable aux producteurs de lait et en imaginant une distribution de vente principalement directe donnera satisfaction à une population qui aspire toujours plus à consommer de manière locale, écologique et transparente. Il remporte ainsi 20.000 francs offerts par la Ville de Genève.

Le concours IDDEA, géré par une association du même nom dont les membres fondateurs et animateurs sont notamment la Ville de Genève, la FER Genève et les SIG, a également récompensé d'autres initiatives. Sur la deuxième marche du podium: le projet Around The Corner, qui récolte 10.000 francs offerts par la FER Genève. À la base de ce thème de la mode durable Juliette Gallet. Son initiative est de proposer une vitrine et un espace de vente dans une roulotte itinérante pour faire connaître les marques éthiques. Sur la dernière marche du podium: le projet «L'Auberge des Voisins» qui remporte 5000 francs offerts par les SIG. Cette auberge est un restaurant sans cuisinier, qui propose de la cuisine saine et locale (produits provenant du supermarché participatif paysan), à prix réduits et préparée par les coopérateurs-habitants eux-mêmes. **PAGE 7**

«Il faut un troisième pilier de l'innovation»

FISCALITÉ. L'avocat Thierry Obrist explore de nouvelles pistes pour encourager l'investissement dans les start-up.



THIERRY OBRIST. L'expert en droit fiscal veut une nouvelle déduction pour encourager les investissements dans les jeunes sociétés.

LEILA UEBERSCHLAG

Les jeunes entreprises peinent à trouver des investissements en Suisse, alors que l'argent ne manque pas dans le pays. Selon l'expert en droit fiscal Thierry Obrist, des pistes existent pour remédier à ce problème. Dans le cadre de son travail à l'Université de Neuchâtel, il supervise une équipe de chercheurs qui explore les questions liées à la fiscalité des nouvelles entreprises innovantes, afin de trouver des pistes pour favoriser l'investissement en Suisse. Son idée? Prévoir une nouvelle déduction fiscale – qui serait justifiée par la compétence constitutionnelle de soutien étatique à

la recherche et à l'innovation – et qui aurait un impact sur l'impôt sur le revenu de contribuables privés investissant dans de nouvelles entreprises innovantes. «C'est ce que j'appelle le troisième pilier de l'innovation, soit une déduction du type troisième pilier pour ce type d'investissement», explique-t-il. «Il existe aujourd'hui plusieurs déductions en droit fiscal suisse, en faveur de différentes dépenses que l'État souhaite inciter, comme la prévoyance», ajoute-t-il. «Mais il n'existe rien pour soutenir la recherche et le développement ou les start-up. Ces dernières sont pourtant extrêmement importantes.» **PAGE 3**

Le groupe Reyl conclut la cession partielle de RAM

PIOTR KACZOR

Annoncée jeudi, la cession partielle par le groupe bancaire Reyl de sa participation dans son pôle asset management RAM Active Investments (RAM AI), également basé à Genève, a donné lieu

à un accord stratégique entre RAM AI et la banque d'investissement italienne Mediobanca. Selon les termes de l'accord, Mediobanca détiendra plus des deux tiers de RAM alors que Reyl en conservera 7,5%. Et que le CEO de RAM Thomas de Saint-Seine

et deux autres associés garderont des participations substantielles. Mediobanca ne tarit pas d'éloge sur RAM. L'opération vise notamment à lui permettre de développer l'asset management, la gestion alternative et les stratégies systématiques. **PAGE 4**



FRANÇOIS REYL. Pour le CEO, Mediobanca est le partenaire idéal de RAM AI à ce stade.

AAQIUS exporte son standard hydrogène

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. La PME stocke l'hydrogène sans pression et permet la mobilité zéro carbone.

ELSA FLORET

AAQIUS est une PME genevoise, créée en 2006, qui développe dans le monde entier des projets disruptifs pour la mobilité verte et l'énergie zéro carbone, grâce à l'hydrogène. Elle a développé STOR-H, un nouveau standard d'énergie hydrogène mondial pour la mobilité zéro carbone sans infrastructures de stations-service.

AAQIUS vient de signer des contrats avec la Chine, le Maroc et Dubaï, qui montrent la voie. Stéphane Aver, CEO d'AAQIUS se demande ce que fait l'Europe dans cette transition énergétique, qui est en retard sur la compréhension de la filière hydrogène et dans sa mise en œuvre. Il estime que la Suisse doit déve-

lopper une vraie stratégie politique, au risque de perdre une chance de pouvoir s'affirmer comme un vrai pôle d'excellence, afin de contribuer à la transition énergétique.

Avec le canton de Genève, AAQIUS entame un dialogue sur la manière de favoriser une filière et développer un pôle d'excellence. Des discussions sont actuellement menées au sein du Grand Genève, afin d'offrir une réelle opportunité de rattraper le retard en développant une coopération transfrontalière visant à déployer notre technologie STOR-H des deux côtés de la frontière. Ce projet sera dévoilé lors des Assises de la Transition Énergétique, qui se dérouleront à Genève du 30 janvier au première février 2018. **PAGE 6**

Les assurés retraités posent problème

PRÉVOYANCE. Leur séparation des actifs et leur transfert dans des caisses spécifiques devient plus fréquent.

CHRISTIAN AFFOLTER

Le sort à réserver aux assurés retraités est l'un des points les plus délicats lors des négociations portant sur le transfert d'un portefeuille d'assurés du deuxième pilier d'une institution de prévoyance vers une autre. L'une des raisons en est qu'une part de rentiers trop importante peut diminuer la capacité de prise de

risques de la caisse. Il faut en outre composer avec le fait que les paramètres techniques risquent de se révéler trop généreux par rapport à la réalité, même au sein du groupe des retraités. L'évolution démographique implique que les cas de figure défavorables deviendront encore plus fréquents. Les créations de caisses de rentiers pures risquent de se multiplier. **PAGE 8**

LINDEGGER
OPTIQUE
maîtres opticiens
Genève www.lindegger-optic.ch



9 771421 948004 5 0 0 4 7